



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Hausse-des-cotisations-echelonnee>

# Hausse des cotisations échelonnée !

- Retraites -



Date de mise en ligne : dimanche 13 octobre 2013

---

**Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés**

---

**La hausse des cotisations retraites de 0,3% décidée par le gouvernement sera échelonnée. C'est acquis.**

Pourquoi ?

Les fonctionnaires sont déjà confrontés à une forte hausse décidée par le premier ministre de l'époque, François Fillon, pour aligner progressivement les prélèvements retraites des fonctionnaires sur les cotisations retraites des salariés du privé.

Au 1er janvier 2014, sans cet échelonnement demandé par l'UNSA, les fonctionnaires auraient vu baisser de 0,47% leur salaire net. Dans le contexte difficile de blocage du point d'indice dans la fonction publique, c'est une décision importante.

La hausse de cotisation supplémentaire sera donc de 0,06% en 2014, puis 0,08% les 3 années suivantes contre 0,15 % en 2014 et 0,05% les 3 années suivantes pour les salariés du privé.

Cependant, la question des salaires reste au coeur des préoccupations de l'UNSA et de l'UNSA FP.